

La Municipalité, l'essentiel

La Municipalité a pour mission d'exécuter les décisions du Conseil communal ou général, de diriger l'administration et de gérer les affaires courantes ainsi que les biens communaux. C'est le gouvernement de la Commune.

Mode d'élection

Au second tour, l'élection se fait à la majorité relative. C'est la/les personne/s ayant obtenu le plus de suffrages qui est/sont élue/s.

Vote par correspondance

Envoi par courrier postal affranchi courrier A, jusqu'au vendredi 27 mars 2026, au Secrétariat municipal, rue du Lac 2, 1800 Vevey.

Vote par dépôt

L'enveloppe de vote doit être déposée dans la boîte aux lettres de l'Administration communale, située à l'Hôtel de Ville, rue du Lac 2 à Vevey, jusqu'au dimanche 29 mars 2026 à 11h.

Bureau de vote

Le Bureau de vote se trouvera au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, à la rue du Lac 2 à Vevey. Il sera ouvert le dimanche 29 mars 2026 de 10h à 11h.

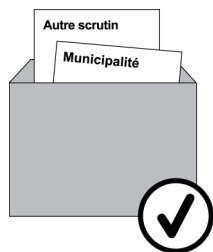
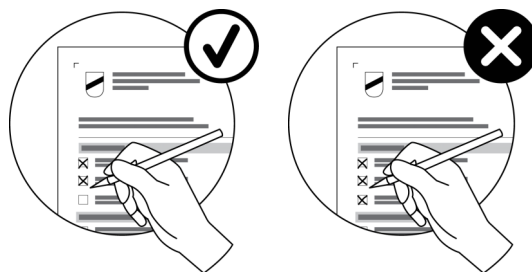
POUR QUE VOTRE VOTE SOIT VALIDE

N'utilisez que le bulletin unique officiel.

Ne mettez jamais une inscription inconvenante ou étrangère à l'élection, votre bulletin serait annulé.

Ne distribuez **pas plus de 7 voix**. Les bulletins comprenant plus de 7 suffrages seront considérés comme nuls.

Glissez votre bulletin de vote pour la Municipalité (2e tour) dans l'enveloppe de vote. En cas de scrutin couplé tous les bulletins de vote doivent être glissés dans la même enveloppe de vote.



COMMUNE
DE VEVEY



2^e tour

Élection du 29.03.2026

Municipalité



Bulletin électoral officiel

Si votre matériel est défectueux, veuillez vous adresser de suite au Greffe municipal de votre commune de domicile pour obtenir du matériel de remplacement. Pour voter valablement, veuillez :

- ✓ respecter les consignes données au verso
- ✓ utiliser ce bulletin unique et cocher les 7 cases de votre choix

www.vevey.ch
021 925 53 84





Bulletin officiel pour l'élection
du 29 mars 2026
à la Municipalité
de **Vevey**

2^e tour

Cochez au maximum 7 cases

correct faux correction

VEVEY LIBRE

Molliat Pascal
Municipal, Ingénieur de gestion HES, directeur de travaux FVE

EN AVANT VEVEY !

Ghorayeb Oliver
Ingénieur, engagé pour la jeunesse, le sport, la culture et la vie associative

El Khansaa Bassem
Ingénieur en Intelligence Artificielle & Entrepreneur

PLR.Les Libéraux-Radicaux

Bertschy Patrick
Conseiller communal, Paysagiste

décroissance alternatives (da.)

Kämpf Gabriela
Municipale, gestionnaire spécialisée en nature et environnement

Lopez Elodie
Conseillère communale, députée, enseignante, co-fondatrice de la Clamerie

Les Vert-e-s et Parti socialiste

Willommet Laurie
PS / Municipale Famille, éducation et sport, Présidente de la FRAJE

Dormond Antoine
Les Vert-e-s / Municipal, architecte paysagiste HES FSAP

Melchior Alexandra
Les Vert-e-s / Municipale, secrétaire syndicale

Gay Johanne-Saskia
PS / Psychologue FSP, juge assessseure protection de l'enfant, présidente AVIVO

Les Vert'Libéraux - Le Centre

Imhof Vincent
Municipal, Entrepreneur, Expert thermique bâtiment

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Ne pas découper ce bulletin

⚠ Ce bulletin ne doit pas contenir plus de 7 suffrages – Le cumul n'est pas admis